



ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

La Commission sportive a en charge l'organisation des compétitions et est responsable du bon déroulement des épreuves.

Les règles appliquées sont celles établies par le R&A suivies des recommandations éventuelles de la FFGolf et des règles locales du club.

La Commission sportive propose un calendrier annuel en accord avec l'exploitant du golf.

L'organisation de chaque compétition est confirmée par l'association à l'exploitant au plus tard quinze jours avant la date de l'épreuve.

Le règlement de la compétition (établi éventuellement avec le sponsor) et la liste des récompenses seront mis à disposition de l'exploitant.

La gestion des compétitions comprend :

- Etablissement du règlement, des affiches et fiches d'inscription 15 jours avant la compétition,
- Création sur RMS du paramétrage de la compétition,
- Saisie des inscriptions,
- Etablissement de la liste des départs et publication,
- Encaissement des droits d'inscription
- Saisie des scores et publication des résultats,
- Envoi des scores à la FFG et retour nouveaux index,
- Annonce des résultats
- Organisation du cocktail

Les inscriptions sont closes la **veille** de la compétition à **12 heures**.

Index : en règle générale, les plots de départ sont établis comme suit :

- BLANC : messieurs de 0 à 11,4
- JAUNE : messieurs de 11,5 à 26,4
- BLEU : messieurs de 26,5 à 36 - dames de 0 à 15,4
- ROUGE : messieurs de 37 à 45 – dames de 15,5 à 36
- VIOLET : messieurs de 46 à 53 – dames de 37 à 53
- ORANGE : messieurs non classés – dames non classées

En application des recommandations de la FFGolf, les joueurs peuvent choisir le repère recommandé. Les coups rendus sont ajustés en conséquence.

Le nombre de coups rendus est plafonné à 36 en compétitions dotées.

S'il y a un nombre insuffisant de joueurs, les séries peuvent être regroupées.

Pour les compétitions dotées, le sponsor peut faire une demande spécifique qui sera honorée si elle reste dans l'esprit du jeu et n'interfère pas avec le règlement sportif.

Utilisation des voiturettes

Pour les compétitions organisées par le club, les voiturettes ne seront autorisées que pour les personnes âgées de plus de 70 ans ou sur présentation d'un certificat médical.

Départs :

Les horaires des départs sont consultables par affichage à l'entrée du club house et publiés sur le site de la FFGolf.

Aucune modification n'est acceptée une fois le tirage terminé et les départs publiés.

Saisie des scores :

La saisie des scores est réalisée à l'issue de la compétition par deux personnes agréées par la commission sportive. Les cartes de score sont archivées pendant 30 jours pour permettre une vérification ultérieure en cas de litige.

Résultats

Les résultats sont publiés à l'issue de la compétition.

En cas d'égalité, les joueurs ou les équipes sont départagés à partir du meilleur total sur les 9 derniers trous.

En règle générale, pour les compétitions en stroke-play, le résultat brut prime le net. Pour les compétitions en stableford, le résultat net prime le brut.

Sauf demande du partenaire, les règles suivantes s'imposent :

- Si un joueur primé est absent, son lot est remis au joueur suivant dans le classement. Un joueur ne peut cumuler un prix pour son classement avec un autre prix. En revanche, le cumul est possible avec un prix obtenu dans un concours (drive ou approche).

La Commission sportive, en accord avec le partenaire, se réserve le droit de distribuer des récompenses par tirage au sort.